

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
 Extrait du registre des délibérations du
 Conseil Municipal n°63-2021

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	13/10/2021
Présents	16
Absents	7
Procurations	3
Votants	19

Par suite d'une convocation en date du treize octobre deux mille vingt et un, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie le **lundi dix-huit octobre deux mille vingt et un, à vingt heures et trente minutes**, sous la présidence de Monsieur CAUX Xavier, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise,

Absents : ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ROUCH Mylène, GIROUSSE Laurent, FOURCAUD Éric, PEISER Jean Luc,

Procurations : ESCANDE Jacques à CAUX Xavier, ZAROIL Mimoun à ALEXANDRE Maria, GIROUSSE Laurent à ALBAN Marie-Françoise,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. ROUGÉ Pierre est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ariège pour l'achat de matériels pour le restaurant scolaire

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que certains matériels du restaurant scolaire doivent être renouvelés ; il propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Ariège selon le plan de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT – ACHAT DE MATERIEL POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE (2021)			
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)	
Acquisition de matériels (chaises, tables, chariots, rayonnage)	7 687 €	Subvention du Conseil Départemental (25%)	1 921 €
		Reste à charge de la commune (75%)	5 766 €
TOTAL	7 687 €	TOTAL	7 687 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental, conformément au plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation de la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Xavier CAUX



(Handwritten signature of Xavier CAUX)

